

L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - www.monetier.com

#4

PRINTEMPS
2022





AVEC PLAISIR JE M'ADRESSE À VOUS PAR L'ÉDITO DU QUATRIÈME ÉCHO DU MONËTIER.

Ce recueil d'informations, édité tous les six mois, ne se substitue pas à l'information communale diffusée de façon continue en version numérique, mais se veut être un lien et un moyen d'information plus traditionnel, à destination de tous et distribué dans les boîtes aux lettres.

Durant les six derniers mois se sont déroulés des événements graves qui nous impactent tous dans notre vie courante. Après deux années durant lesquelles nous avons géré une crise sanitaire sans précédent, la guerre aux portes de l'Europe avec toutes ses conséquences nous touchent tous directement ou indirectement ; je tiens à remercier les habitants de la commune qui se sont mobilisés par leurs actions en faveur de la population Ukrainienne.

Malgré une forte fréquentation de notre clientèle et des bilans financiers positifs, la saison d'hiver que nous venons de vivre a été très compliquée : déficit de neige, crise sanitaire encore présente, difficultés de recrutement de personnel, chaleur exceptionnelle...mais l'envie de skier de la part de nos visiteurs était là et nous nous sommes aperçus que le mode de consommation de ceux-ci a changé ; les activités « annexes » ou considérées comme telles, sont maintenant devenues des compléments de séjours et prennent tout leur sens (les Grands Bains, ski nordique, marche, raquettes, ski de randonnée, culture et patrimoine, activités insolites, ...).

Notre commune possède un patrimoine naturel exceptionnel que nous devons protéger et en même temps mettre en valeur pour que l'offre touristique corresponde à l'attente de notre clientèle ; nous retrouvons bien là le problème de la cohabitation entre les activités traditionnelles de notre commune que sont l'agriculture et le pastoralisme avec l'activité touristique qui reste le moteur économique de notre territoire. Cette alchimie qui doit être savamment dosée est l'affaire de tous et chacun à son niveau doit y participer.

Le réchauffement climatique est une vraie réalité et les stations de ski, comme toutes les communes de montagne, dévoilent des marqueurs forts de ce changement : l'absence de neige durant cet hiver, les températures excessives de ce printemps, l'avance de près d'un mois sur la saison et les événements naturels inconnus jusqu'alors nous perturbent dans notre quotidien ; il nous faut apprendre à vivre avec.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les dernières réalisations et projets de la commune ainsi que la vie courante de vos agents avec de nouveaux visages qui viennent enrichir nos effectifs ; je tiens à remercier tous les services de la commune pour leur implication et leur disponibilité au quotidien autant pour le travail participatif avec les élus qu'avec tous les administrés.

Afin d'enrichir le contenu de notre « Echo du Monêtier », nous avons souhaité que nos partenaires privilégiés puissent participer à notre information et communiquer sur la vie de leur structure : le Parc National des Ecrins, l'Office du Tourisme, les socio-professionnels, le SIVM, de manière à ce que la diffusion soit la plus large possible.

Il nous faut penser à l'été qui arrive avec de gros événements internationaux qui risquent de perturber notre quotidien notamment au niveau de la circulation ; nous essayerons d'être les plus réactifs pour que vous puissiez anticiper vos déplacements ; la déviation du bourg par le sud ne sera mise en place que sur deux week-end (30 et 31 juillet ainsi que les 13 et 14 août).

Nous allons très rapidement faire un point avec vous tous sur les projets de la commune lors d'une réunion publique afin que l'information soit la plus claire possible et que les questions posées puissent avoir des réponses de notre part.

Enfin, je conclurai cet édito par quelques mots sur le cabinet médical et le centre de loisirs. Une nouvelle fois, les communes sont en première ligne pour assurer les services publics de proximité et doivent pallier au désengagement des uns et des autres. C'est ainsi que la Fondation Edith SELTZER a décidé de mettre fin à notre partenariat au cabinet médical et que la MJC du Briançonnais n'assurera plus le fonctionnement du centre aéré.

Cependant, la mobilisation des élus et des services permettra de voir ces services perdurer : des médecins libéraux se sont rapprochés de nous suite à notre communication faite en ce sens et le cabinet médical rouvrira ses portes le 18 juillet prochain (lire par ailleurs) ; pour le centre de loisirs, l'association « Aventures Vacances Energie » prendra la suite de la MJC, avec l'appui des services municipaux (lire par ailleurs également). Dans les deux cas, ces « défis » ont été relevés de manière conjointe avec la commune de La Salle les Alpes afin de proposer une offre adaptée au plus grand nombre et qui réponde à un besoin dépassant nos « frontières » communales, je tiens ici à les remercier.

Toute l'équipe des élus espère vous retrouver au gré des rencontres sur notre territoire et lors des différentes fêtes de village qui restent pour nous des moments privilégiés pour échanger avec vous.

Jean-Marie REY

Maire du Monêtier-les-Bains
Vice-Président de la Communauté de Communes
du Briançonnais délégué au Développement
Économique et à l'Agriculture
Président du SIVM de Serre-Chevalier

P3 BILAN DE L'HIVER 2021-2022

P6 LES TRAVAUX

P7 LES GRANDS BAINS

P8 LE BUDGET

P9 LES FUTURS PROJETS

P12 LE PARC NATIONAL DES ECRINS

P13 RÉORGANISATION DES SERVICES

P14 VIE DU VILLAGE - CADRE DE VIE

P18 VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

P19 EN BREF

P20 SOLIDARITÉ

P20 ETAT-CIVIL

Mairie du Monêtier-les-Bains

Place Novalèse 05220 Le Monêtier-les-Bains
Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com
communication@monetier.com

Directeur de publication : Jean-Marie REY

Rédaction : Mairie du Monêtier-les-Bains

Crédits photos : Mairie, Ecole du Monêtier-les-Bains, Jean-Marie REY, Solenne FORTE, Daniel CASTELLO, Galibier Photos

Conception : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

Impression : Imprimerie Recto Verso - Embrun
04 92 43 00 89

Périodicité : semestrielle

Tirage : 1000 exemplaires / Juin 2022

BILAN DE L'HIVER

➤ 80 ans de Serre-Chevalier

Durant tout l'hiver, la station a vécu au rythme de l'anniversaire des 80 ans de Serre-Chevalier :

- Inauguration officielle au pied du téléphérique de Chantemerle
- Show sous les étoiles à Briançon
- Feu d'artifice XXL et DJ Set Djibril Cissé à Chantemerle
- Démo Ski Show et DJ Set The Avener à Villeneuve

La soirée du 17 avril au plan d'eau des Grands Bains avec le DJ Set de Laurent Wolf et la « Fadaria des Eaux » a clôturé la saison en beauté. Une excellente soirée avec un public nombreux et un spectacle magnifique qui a émerveillé toutes les générations.



Malgré le manque de neige, nous avons pu avoir une belle saison d'hiver grâce à la collaboration de tous les professionnels. Ils nous adressent le bilan de leur saison.



BILAN DE L'HIVER DU SIMV

➤ Retour sur un hiver ensoleillé

Soleil, douceur et joie pourraient représenter le triptyque de cet hiver 2021-2022.

Dès 8 heures, au cœur de l'hiver, le soleil est déjà présent sur le Site Nordique de Serre Chevalier. Et il aura brillé très nettement durant de longues semaines offrant aux skieurs une qualité de neige (grâce au regel nocturne des ciels étoilés) très correcte, avec de belles journées.

Nous avons de nouveau constaté une grande douceur, notamment pendant les vacances de Noël. Ce sont même des pluies diluviennes qui ont lessivé les pistes pendant quelques jours. Le site était alors très fréquenté, autant par les promeneurs que par les skieurs. L'absence de possibilité de damage nous à amener à offrir la gratuité aux usagers, donnant alors comme un coup d'épée aux recettes du site.

La joie s'est ressentie dans vos nombreux messages (mails, sms, posts facebook) tout au long de la saison. Vos sourires, vos remerciements, vos encouragements sont le terreau du travail des équipes sur le terrain. MERCI pour ce partage, et les coups de main... Ou de pelle !

Ce dont les équipes peuvent être le plus fières est, certainement, d'avoir rendu complètement transparent, pour les usagers, les quelques pannes machine que nous avons essuyées.

Au final, le haut du domaine est resté ouvert du 11 décembre 2021 au 06 mars 2022 grâce, notamment à partir de fin février, à une boucle de 2 km vaillamment conservée par des apports de neige journaliers. Quant aux afficionados et aux scolaires, ils ont glissé jusqu'au 23 mars sur la boucle des Colombiers, glacière de la vallée.

86 jours d'ouverture en continue (103 jours pour le colombiers) pour un CA de 95 000 €, l'un des meilleurs chiffre d'affaires de ces dernières années (hormis année COVID). Les préventes ont connu une hausse de 37 % pour Serre Chevalier par rapport à l'année précédente, démontrant bien là l'engagement pour cette discipline par les habitants de la vallée et la complémentarité avec les autres sports de glisse parfois mieux connus.

A peine l'hiver terminé, les machines ont été révisées.

Les voilà déjà prêtes à repartir dès les prochaines chutes de neige !



BILAN DE L'HIVER OFFICE DU TOURISME

► Hiver 2022 : Le grand retour du ski et de nos clients

Cette saison était particulièrement attendue, après tous les épisodes pandémiques qui ont particulièrement touché l'activité touristique hivernale.

Les clients de la vallée, clients et propriétaires, ont été au rendez-vous. Tous avaient « faim de ski » et ont pris plaisir à retrouver notre station dans un format plus habituel. C'est un point majeur d'enseignement de cet hiver 2022 : l'appétence pour notre cœur de métier, autour de l'hiver et du ski alpin, demeure à un niveau élevé. Ce qui n'enlève rien à nos forces complémentaires, comme le montre le succès confirmé des activités nordiques.

Côté fréquentation et activité, la vallée revient à un niveau comparable à l'hiver 2018-2019 avec de bonnes performances sur les congés de fin d'année et surtout sur les vacances d'hiver, denses et équilibrées sur quatre semaines. Par contre, les périodes de mars et avril sont restées calmes.

L'environnement national et international (guerre en Ukraine, prix des carburants, Covid encore présent...) ont clairement joué. Mais aussi l'enneigement, perçu à l'extérieur comme très réduit, alors que les conditions sur le domaine étaient pour autant très bonnes. Cela nous a coupé trop tôt des clientèles fidèles et étrangères, en dépit des actions de communication.



Enfin, cet hiver fut bien sûr celui de l'anniversaire des 80 ans de la station, avec une série inédite de grands événements tout au long de la saison et jusqu'à Pâques, ici même au Monêtier-les-Bains.

Au total, plusieurs dizaines de milliers de personnes auront pu partager notre fierté pour Serre Chevalier et vécu des moments forts de « retrouvailles » dans la vallée. Ces actions auront aussi permis de repositionner notre station comme station leader et pionnière, active sur l'événementiel. Cela sera aussi un enseignement fort de cet hiver, pas totalement « normal » finalement.

C'est désormais l'été qui se profile, tout particulièrement marqué par les grandes épreuves internationales de vélo, vecteurs d'image et de fréquentation. Rendez-vous dès le 11 juin prochain pour le Critérium du Dauphiné, puis les 10, 13 et 14 juillet pour l'Etape du Tour puis deux étapes du Tour de France. Là encore, Le Monêtier sera au cœur de l'événement, avec non pas un mais trois passages du Galibier !

› **David CHABANAL**
*Directeur de l'Office de Tourisme de
Serre Chevalier Vallée Briançon*



BILAN DE L'HIVER DE PRO SERRE CHE

➤ Bilan simplifié de la saison d'hiver 2021/2022

La saison d'hiver 2021/2022 se termine et au-delà des réunions communales qui se tiennent concernant le bilan de cette saison, nous tenions à vous faire partager nos premières impressions sur cette saison.

Cette saison d'hiver s'est déroulée de manière satisfaisante sur le plan de l'activité économique : les touristes ont répondu présents et l'ensemble des acteurs économiques a bien travaillé cet hiver. Ce bon niveau d'activité est à mettre en premier au crédit de l'Office de Tourisme qui, malgré un certain nombre d'incertitudes liées au contexte sanitaire, a su trouver les angles de communication pour attirer les clients, français comme étrangers. Les différentes animations dans les communes ont été de bonne facture, et ont été appréciées par l'ensemble des participants. En particulier, celles relatives aux 80 ans de la station.

Le succès de cette saison est également lié au travail exceptionnel d'entretien et de damage des pistes de ski. Malgré une météo capricieuse et un faible enneigement du domaine, les clients ont largement apprécié la qualité des pistes. Beaucoup nous ont fait part de leur satisfaction.

Pour ce qui concerne les socio-professionnels, nous avons noté une amélioration de l'accueil dans les commerces et pensons qu'une majorité fera l'effort de rester ouverts jusqu'au 24 avril, malgré cette très longue saison d'hiver.

Seule ombre à ce tableau qui pourrait être satisfaisant, les navettes d'accès à Oulx, à Modane ou à Grenoble qui ont laissé à leurs utilisateurs l'impression d'une accessibilité difficile à notre station.

Nous souhaitons que la saison d'été soit du même ordre en termes de fréquentation, tirée dès le mois de juin par l'étape du Critérium du Dauphiné et en juillet par le passage du Tour de France dans notre vallée.

Cette dynamique constatée cet hiver doit s'amplifier avec un esprit que l'on souhaite plus collectif, tant en termes de partage en amont de l'information, que de la réalisation des animations et du vivre ensemble.

L'Association Pro Serre Che se tient plus que jamais à votre écoute pour améliorer la satisfaction de nos touristes et de nos résidents secondaires, au profit de l'emploi et de la production de richesses collectives.

› *Charléric Gensollen Président de Pro Serre Chevalier*



➤ Point circulation et stationnement

Les périodes de forte fréquentation que nous connaissons sur la commune mettent en avant les difficultés de cohabitation piétons/voitures ou de stationnement sur plusieurs endroits. Si ces points noirs ont été relevés et feront l'objet de solutions de traitement dans le cadre de l'étude de programmation (lire par ailleurs), il nous a semblé opportun d'expérimenter plusieurs choses :

- Une piétonnisation des rues des Turières le matin et le soir afin de sécuriser le flux de piétons important qui descend et remonte du front de neige par ces deux rues. La mise en place de ce dispositif, bien qu'improvisée, a montré son intérêt. Des solutions plus pérennes sont en réflexion pour l'hiver prochain et seront concertées avec les riverains.
- Une interdiction du stationnement sur le domaine public non matérialisée à cet effet dans le hameau du Casset. Même si cette règle n'est pas nouvelle, elle était tolérée jusqu'à présent mais pose, surtout en période hivernale, des problèmes de sécurité (accès aux engins de secours) et de viabilité (dénivellement). L'absence de chutes de neige significatives n'a pas permis de mesurer l'impact de cette disposition et le sujet du stationnement dans le hameau du Casset sera abordé avec ses habitants ; des pistes sont en cours de réflexion pour le limiter.

LES TRAVAUX

L'ABSENCE DE NEIGE EN FOND DE VALLÉE A PERMIS DE DÉMARRER EN AVANCE LES TRAVAUX DU PRINTEMPS AVEC POUR L'ESSENTIEL :

- L'entretien du plan d'eau de l'Île du moulin et l'élagage sur les rives de la Guisane,
- La poursuite de l'aménagement léger du chemin entre la CCAS et le Casset avec la portion située entre le pont des Granges et les plans d'eau du Casset,
- La fin de l'aménagement des WC publics aux plans d'eau du Casset (isolation extérieure et toiture à deux pans),
- La Communauté de Communes du Briançonnais dans le cadre de sa compétence GEMAPI a pu entreprendre les travaux de débroussaillage du torrent de St Joseph.

La période d'hiver a été mise à profit pour réaliser principalement des travaux intérieurs avec la poursuite du réaménagement de la mairie (déménagement du bureau du maire et création d'une salle d'attente).

D'ici l'été, les services techniques seront à l'œuvre pour entretenir les espaces publics, mettre en place le fleurissement et préparer les grands rendez-vous de l'été (Tour de France notamment). L'amélioration du cadre de vie des habitants étant une priorité, de nombreux petits travaux, même s'ils ne se voient pas beaucoup, sont prévus tout au long de cette année au bourg comme dans les hameaux (aménagement d'une placette au Lauzet et installation d'une fontaine, rénovation de l'intérieur du four banal du Monétier en collaboration étroite avec les associations, piétonnisation de la place de l'église, ...).

Du côté de la voirie, l'aménagement des parkings du Serre Barbin et du Serre des Bruns (non réalisés en 2021) sont prévus en 2022 ; de même que l'installation d'un ralentisseur supplémentaire sur la route des Bains, le traitement de la voirie dans la traversée des Bousardes ainsi que dans la rue St Pierre.

Un long travail commence également à être mené sur les bâtiments communaux abritant des logements. C'est ainsi que des pôles à pellets vont être installés à l'ancienne école du Freyssinet, dans l'attente du résultat d'un diagnostic énergétique permettant de statuer sur la pose d'une isolation supplémentaire.



▶ Piétonnisation de la place d'église

Tout au long de l'été, marchés et autres manifestations se succèdent devant et autour de l'église, entraînant de nombreuses fermetures de rue et interdiction de stationnement. Afin de limiter ces impacts ainsi que la présence de la voiture dans l'hyper centre du village, une opération de piétonnisation de la place de l'église va être menée cet été.

Agrémentée de mobilier urbain et d'un terrain de pétanque, cette place retrouvera sa destination de « place de village », dans l'attente d'aménagements plus lourds actuellement étudiés dans le cadre de l'étude de programmation (lire par ailleurs).

Les marchés hebdomadaires et occasionnels se tiendront quant à eux, de la place Novalese à la rue St Eldrade en fonction du nombre d'exposants.

▶ Baignade aux plans d'eau du Casset

Les aménagements réalisés en 2021 autour du plan d'eau aval du Casset ont permis de mettre en valeur cet espace et de contenir sa fréquentation autour de lieux bien identifiés (barbecues, plage, WC). Il ne manquait plus qu'un pas, en passe d'être franchi, celui de la baignade autorisée. Les services de la commune travaillent actuellement avec ceux de l'Agence Régionale de Santé pour autoriser la baignade dans le plan d'eau aval (baignade qui ne sera cependant pas surveillée). Tout est mis en œuvre pour que cela soit possible à compter du mois de juillet ou à défaut pour l'été 2023.





➤ Utilisation des composteurs, explications

Composition de l'aire de compostage

Bac de dépôt

**Réserve de broyat
(matière sèche)**

**Bac de compost en
maturation**

Quoi ?

EPLUCHURES

**MARC DE CAFE
ET SACHETS DE
THE**

**RESTES
DE PAIN**

**RESTES DE
REPAS
pâtes, riz,
céréales,
lentilles**

**COQUILLES
D'ŒUFS ET DE
NOIX**

**FLEURS ET
PLANTES
FANNÉES
DECOUPEES**

ATTENTION
DÉCHETS
REFUSÉS
DANS CE BAC

Viande et poisson, fromage, fruits de mer, matières plastique, tontes de gazon et gros végétaux.

Comment ?

- 1 - VERSER
LES DÉCHETS DE CUISINE
- 2 - ETALER
SUR TOUTE LA SURFACE
- 3 - RECOUVRIR
D'UNE POIGNÉE DE BROYAT

ET C'EST TOUT !

Des habitants et commerçants bienveillants, et les services techniques se chargent de la suite.

Une question ? Contacter le service de gestion et de valorisation des déchets de la C.C. du Briançonnais au 04 92 54 52 52.

LES GRANDS BAINS

Retour à la normale !

Après plus d'un an en fonctionnement dégradé (voire nul selon les périodes), les Grands Bains ont pu reprendre leur rythme de croisière. Les efforts de gestion fournis durant l'année 2021 et l'accompagnement de nos partenaires financiers ont permis de patienter jusqu'au versement des aides de l'Etat, arrivées en toute fin d'année, à hauteur de 740 000€ (au titre des pertes de l'année 2020 uniquement).

Malgré une saison marquée par les difficultés de recrutement et les impacts de la COVID sur le personnel, les équipes de l'établissement ont réussi à mener à bien une saison d'hiver où la clientèle a été au rendez-vous. La réservation en ligne mise en place l'année dernière a permis de lisser la fréquentation sur l'ensemble des créneaux horaires, effaçant les pics de fréquentation bien connus en fin de journée.

L'exercice 2021 se clôture avec un résultat d'exploitation positif à hauteur de 906 035,54€ et un résultat cumulé positif (exploitation+investissement) de 464 893,75€, permettant de reprendre des investissements importants pour l'établissement.

Une deuxième pompe à chaleur, de plus petite dimension que la pompe d'origine, sera donc installée dans le courant de l'année, permettant aux Grands Bains de réaliser des économies d'énergie supplémentaires en bénéficiant d'une pompe à chaleur adaptée aux périodes de faible fréquentation de l'établissement. D'autres travaux dans la partie technique permettront de séparer le fonctionnement de différents bassins, améliorant ainsi le bilan énergétique et la qualité sanitaire de l'eau. Une nouveauté attendra également les clients lors de la réouverture de l'été 2022, avec un sauna installé dans l'espace « Grands Bains », entre la trilogie romaine et le bassin amphore.

Afin de préparer l'avenir, la commune et les Grands Bains ont été retenus dans le cadre du plan « France Tourisme Ingénierie » afin de bénéficier d'un accompagnement pour construire un projet d'aménagement des espaces ronde et romano-irlandais (situés au premier étage) répondant aux attentes de la clientèle, dans une volonté de différenciation des produits et des activités proposées aux Grands Bains. La mise en œuvre de cet aménagement est envisagée en 2023/2024 en fonction des financements obtenus.



LE BUDGET

Après deux exercices comptables marqués par la crise sanitaire et ses conséquences financières liées à la fermeture des services publics (domaine skiable, Grands Bains, ...), le budget 2022 permet de retrouver des marges de manœuvre qui sont presque celles d'avant-crise.

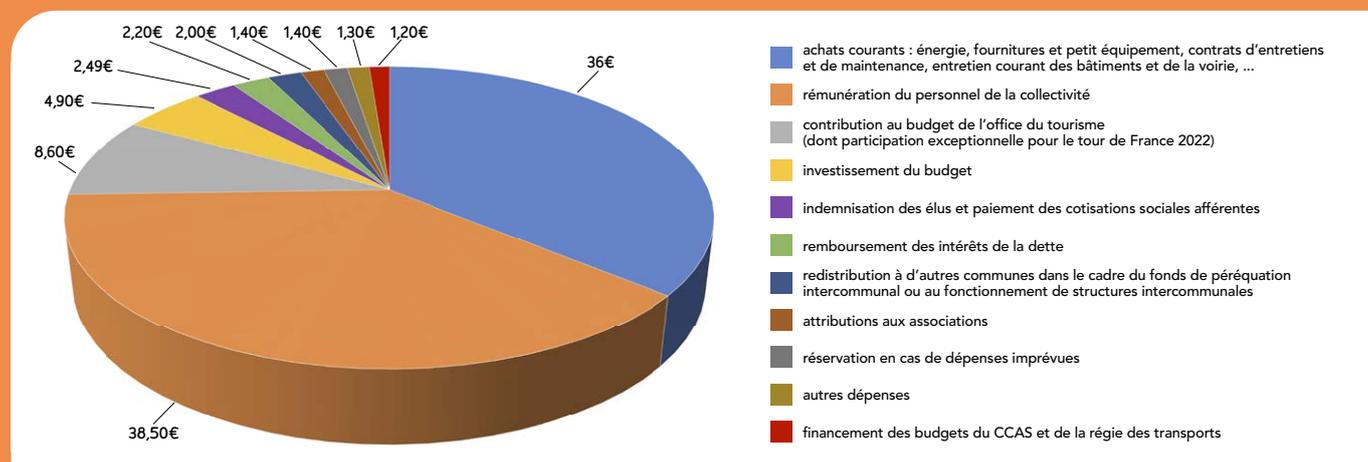
L'exercice 2021 se clôture, pour l'ensemble des budgets de la commune et toutes sections confondues, avec un résultat de 1 722 392,52€, en hausse de 35% par rapport à 2020 mais encore inférieur de 22% par rapport au résultat 2019.

POUR L'EXERCICE 2022, LE MONTANT TOTAL DES BUDGETS TOUTES SECTIONS CONFONDUES S'ÉLÈVE À 17 499 299,01€ :

- › Budget communal : 7 612 540,96€
- › Budget des Grands Bains : 6 770 062,54€
- › Service de l'eau : 1 217 742,76€
- › Camping des 2 Glaciers : 1 199 618,94€
- › Régie des transports : 31 000€
- › CCAS : 76 800€
- › Pico centrale : 591 533,81€

i Les investissements et les projets financés par ces budgets vous sont présentés par ailleurs dans ce numéro de l'Echo du Monétier.

➤ Pour 100€ dépensés :



LES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le conseil municipal a attribué les subventions aux associations. La volonté inchangée est d'aider les associations œuvrant sur la commune ou dont l'action bénéficie à la population locale. Sur présentation d'un dossier où figurent les actions envisagées par l'association et pour lesquelles un financement est demandé, une commission d'attribution se réunit avant de présenter la liste des associations retenues au conseil municipal. Pour l'année 2022 la liste est la suivante :

ASSOCIATIONS	2022
AAPMA - Association Pêche Guisane Romanche	200.00 €
ADSCB - Le comptoir des assos	100.00 €
A.D.M.R.	300.00 €
Amicale du personnel communal	3500.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1500.00 €
AREN - Etoile des Neiges	200.00 €
Ass. les Aiglons	16 150.00 €
Ass. Les Epis d'Or	4 000.00 €
Ass. Maîtres-Chiens d'avalanche	150.00 €
Ass. Ski Paradiz	720.00 €
Ass. Solidarité Handicapés du Pays Briançonnais	100.00 €
Comité de Foire	1500.00€
FNACA - anciens combattants d'Algérie	100.00 €
Secours Catholique Alpes du Sud 04/05	150.00 €
La Casset Loppet	800.00 €
RASED des Garçons	250.00 €
Quadrille du Tabuc	500.00 €
Monet'Crew	400.00 €
Rugby Club du Briançonnais	500.00 €
Les Lauzenins	400.00 €
TOTAL	31 520.00 €

LES FUTURS PROJETS



➤ Etude de programmation

L'étude de programmation urbaine et architecturale se poursuit avec la tenue d'ateliers participatifs ayant permis de poser le diagnostic avec notamment les atouts et les faiblesses du village. Nous remercions l'ensemble des habitants ayant participé à ces ateliers ou qui ont répondu au questionnaire en ligne ; d'autres ateliers sont prévus afin de travailler sur les différents scénarii d'aménagement, l'information sera transmise via les canaux habituels (affichage, site web, réseaux sociaux).



➤ Le pumptrack

Sollicités par les jeunes de la commune sur l'absence d'une structure permettant de s'adonner à leurs loisirs, notamment à roues, sans se déplacer hors de la commune, le conseil municipal a souhaité y répondre par l'installation d'une structure adaptée à tous les âges et tous les usages. La construction d'un pumptrack a donc été retenue à proximité du Grand Pont en rive droite de la Guisane. Des travaux sont en cours pour une ouverture à l'été.

Fidèles à nos engagements, nous tenons à vous tenir informés de la manière la plus régulière et la plus transparente possible sur l'état d'avancement de nos projets ou des projets initiés par d'autres sur notre commune.

➤ Le mur d'escalade à Pré Chabert

Afin de compléter l'offre de loisirs et de dynamiser le secteur du front de neige, le mur arrière de la salle du dôme (actuellement en béton brut) va être équipé d'un mur d'escalade en libre accès. Ce mur comportera 9 couloirs d'une largeur de 1,40 m en moyenne pour une surface totale grimpable de 112 m². La hauteur sera de 6,7 à 9,25 m avec des profils de dévers, proue, dièdres et vertical.



➤ Refuge du Clôt des Vaches

Présenté lors de la précédente édition de l'Echo du Monétier, le projet de refuge au lieu-dit « Le Clôt des Vaches » avance. Le permis de construire a été obtenu le 7 février et les appels d'offres ont été lancés le 14 mars dernier.

Après ouverture et analyse des offres, il s'avère que de nombreux lots n'ont pas été pourvus et que beaucoup d'offres, comme nous le redoutions, sont largement au-delà des estimations (qui avaient été pourtant actualisées avant le lancement de l'appel d'offres).

Cet appel public à concurrence a donc été déclaré infructueux dans son intégralité.

Nous travaillons actuellement à la relance de ces marchés pour un démarrage des travaux décalé d'un an, soit au printemps 2023. Les travaux du captage d'eau ont cependant eu lieu : son débit sera surveillé tout au long de l'année et la qualité de l'eau analysée afin de poursuivre la procédure administrative de déclaration.

➤ Aménagement du camping des 2 Glaciers

Annoncé lors de la dernière édition de l'écho du Monétier, le projet suit son cours. Le recrutement d'un cabinet de maîtrise d'œuvre est en cours ainsi que le diagnostic archéologique préconisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le démarrage des travaux est toujours prévu pour cet automne.

➤ Le rond-point

Après plusieurs rencontres entre le département des Hautes-Alpes et la commune du Monétier-les-Bains, le projet de rond-point à l'entrée Est du village a été relancé. Les acquisitions foncières sont actuellement en cours par la commune et les premiers travaux (dévoisement des réseaux) pourraient être menés à l'automne si la maîtrise foncière est obtenue. Ce projet de longue date permettra de ralentir la vitesse en entrée d'agglomération et de sécuriser l'accès à la route des Bains ainsi qu'à la station-service. Menés sous maîtrise d'ouvrage du département, les travaux nécessiteront la participation financière de la commune selon le nombre de voies communales desservies.

➤ Près Coueynaux

Lors du conseil municipal du 24 novembre 2021, les élus ont approuvé une convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier (EPF) de la région Provence Alpes Côte d'Azur (établissement public de l'État) pour le site des Près Coueynaux.

Cet espace situé entre les Pellenches et Laurau fait l'objet d'une opération d'aménagement programmée dans le Plan Local d'Urbanisme afin d'y réaliser :

- au minimum 20% d'habitat collectif
- au maximum 40% d'habitat individuel
- le reliquat en habitat intermédiaire

Le tout avec une mixité sociale fixée à au moins 35% sur l'ensemble des logements.

La volonté de la municipalité est donc de procéder à l'acquisition de l'ensemble des terrains via l'EPF afin de maîtriser l'aménagement de cette zone et de pouvoir proposer des logements à destination de la population permanente. Les premières études sont en cours afin d'esquisser des plans d'aménagement ; l'objectif étant des travaux d'ici 5 ans.

➤ Aménagement col du Lautaret

Le projet d'aménagement du col du Lautaret, mené par le département des Hautes-Alpes en collaboration avec la Communauté de Communes du Briançonnais et les communes de Villar d'Arène et du Monétier-les-Bains va entrer dans sa phase opérationnelle. En effet, les marchés de travaux pour le traitement de la voirie (enrobé + dallage) ont été publiés au début du printemps.

Le projet permettra une grande amélioration de la qualité paysagère et environnementale du col avec le déplacement des parkings, la végétalisation de certaines parties et le traitement des abords par des dalles similaires à celles présentes dans les rues des Turières. La commune du Monétier participera aux travaux dans une seconde phase lors de l'aménagement du parking de Serre Orel.

➤ Projet immobilier du Gros Moutas

Suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêts pour les terrains situés au Gros Moutas, le conseil municipal, lors de sa séance du 24 novembre 2021, a retenu 3 candidats admis à déposer une offre (sur 4 candidatures reçues et 7 dossiers retirés) :

- Le groupe TERRESENS
- Le groupement PRO IMMO/CGH
- Le groupement OASIS GROUPE/PROMEO

Les offres ont été remises et les candidats auditionnés début mars. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'ensemble des candidats apporte des ajustements à leurs offres pour les conformer au cahier des charges. Les élus en charge du dossier se sont également rendus dans plusieurs endroits des Alpes pour visiter des réalisations des différents opérateurs. Le choix de l'opérateur final devrait donc intervenir dans les prochaines semaines.

➤ Rénovation de la rue de la Rotonde

Initiés l'année dernière, les travaux de rénovation de la rue de la Rotonde devraient débuter à la fin de l'été pour une livraison à l'automne. L'ensemble des réseaux sera rénové, ainsi que le canal et le revêtement de surface.

➤ Centre équestre

Afin de pallier à la fermeture du centre équestre situé sur la commune de La Salle les Alpes, le conseil municipal a souhaité lancer un appel à manifestation d'intérêts pour la construction d'un centre équestre sur des terrains communaux situés non loin de l'emplacement du centre actuel, afin de ne pas perturber l'offre existante sur le haut de la commune.

L'association Serre Chevalier Equitation est la seule candidate à avoir déposé une offre. Des discussions sont actuellement en cours afin de vérifier la solidité du projet et sa faisabilité technique.

➤ Village d'alpinisme

L'Agence de Développement des Hautes-Alpes a été retenue dans le cadre de l'attribution de fonds européens pour la mise en valeur de l'alpinisme dans le massif des Ecrins, en partenariat avec le Parc National. L'objectif visé est de positionner la haute montagne et l'activité d'alpinisme comme vecteur de développement économique et touristique, en la rendant accessible auprès du grand public et des jeunes. Plusieurs villages ont donc été identifiés tout autour du massif, dont le Monétier-les-Bains et le hameau du Casset.

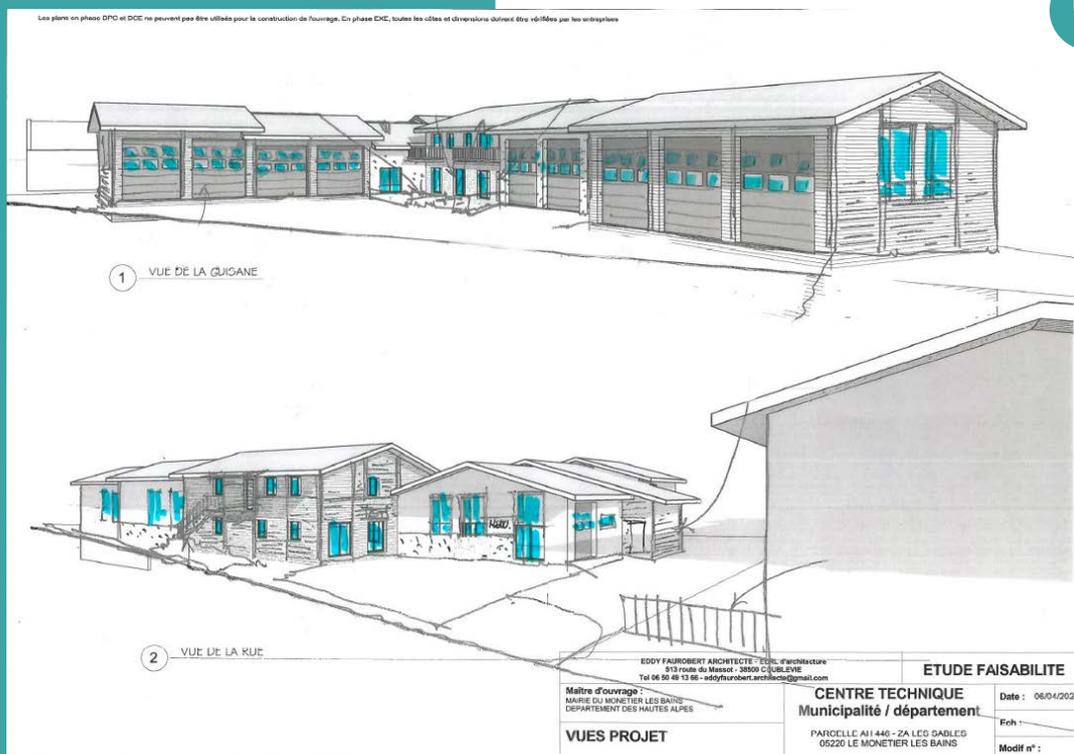
Véritable label qui mettra en avant une histoire et une culture, le village d'alpinisme tel qu'imaginé devra également proposer des aménagements en lien avec l'objectif visé. Sur le Casset, un site a été repéré pour une éventuelle école d'escalade et une étude de programmation menée par l'agence départementale et le CAUE en cours de finalisation, proposera des solutions d'aménagement urbain pour le hameau. Celles-ci seront présentées aux habitants du Casset.

➤ Centre technique Commune/Département

Dans une optique d'optimisation énergétique et de fonctionnement, la commune du Monétier-les-Bains et le département des Hautes-Alpes avaient tous deux en tête de réhabiliter leurs centres techniques respectifs voire de construire de nouveaux locaux.

Afin de poursuivre cette politique de mutualisation déjà engagée par la construction d'un silo à sel commun dans la zone artisanale, les élus des deux collectivités ont décidé de passer à la vitesse supérieure, par la construction d'un centre technique commun, dans le prolongement des locaux techniques de la commune situés dans la zone artisanale.

L'étude de faisabilité vient d'être rendue et les derniers ajustements doivent s'opérer avant de lancer concrètement l'opération sous maîtrise d'ouvrage unique de la commune. Le devenir du bâtiment actuel des services techniques communaux est à l'étude ; celui du centre technique du département devra se négocier avec l'Etat, propriétaire du bâtiment.



€ Son coût prévisionnel est estimé à 1 250 000 € HT.

LE TETRAS LYRE



Issu d'un partenariat entre le Parc National des Écrins, Serre-Chevalier Vallée, la société de chasse Le Chamois et la commune, un projet de création d'une zone de tranquillité pour le tétras lyre a été finalisé dès le début de cette saison hivernale 2021-2022.

Située aux abords du domaine skiable, sur le versant Nord-Est de Cibouit et en marge d'une zone très fréquentée de ski hors-piste, le strict respect de cette nouvelle zone refuge permettra de protéger quelques dizaines d'hectares d'habitat favorable à l'hivernage de cet oiseau emblématique des Alpes.

Les travaux entrepris dès le mois de juillet 2021 ont permis d'ériger le dispositif : une mise en défens linéaire de 300m, constituée de 65 poteaux et 600m de cordes. Puis une signalétique adaptée a été mise en place, non seulement aux abords de la gare d'arrivée du télésiège de Cibouit, mais aussi sur le dispositif lui-même. Enfin, des actions de communication et de sensibilisation ont été entreprises auprès des pisteurs et des moniteurs de ski de la station.

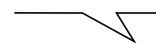


En France, l'effectif de population de ce galiforme de montagne est estimé à 16 000 adultes, mais il décroît d'environ 10% chaque décennie dans les Alpes du Sud. Les principales causes de ce déclin résident dans la perte d'habitat, les collisions avec les câbles des remontées mécaniques (sensiblement résolues grâce à l'équipement généralisé des câbles en flotteurs et déflecteurs bien visibles), la chasse, et le dérangement hivernal. En effet, lors de cette période difficile, les oiseaux se nourrissent peu, et s'abritent dans des igloos creusés par leurs soins. À chaque dérangement, l'oiseau est contraint de quitter son abri, s'exposant ainsi au froid et à la prédation, ce qui diminue ses chances de survie.

Les agents du Parc National des Écrins étudieront l'impact de la zone refuge sur cette population d'oiseaux, en déterminant chaque printemps les tendances d'évolution des effectifs à travers la géolocalisation des crottiers.

ENSEMBLE, RESPECTONS CETTE ZONE DE TRANQUILLITÉ HIVERNALE, POUR LA SURVIE DU TÉTRAS LYRE DANS NOS MONTAGNES !

DE NOUVEAUX VISAGES



Suite au départ d'Héloïse CLEMENT, Agnès CANOBY a rejoint la collectivité le 3/01/2022, pour assurer les fonctions d'assistante à l'urbanisme ainsi que de renfort à l'accueil.

Karine ALAVERA, en CDD depuis le 22 novembre 2021 est en renfort pour aux services extérieurs (entretien des locaux, aide à la restauration scolaire).

POUR LA SAISON ESTIVALE, NOS FIDÈLES SAISONNIERS NOUS REJOignent :

- au camping Justin TALLARON et Jean Paul CACHA ; prêts à accueillir une fréquentation en hausse avec l'étape du Tour et les deux étapes du tour de France.
- à l'île du Moulin Franck DAMARIUS assurera ses fonctions d'agent d'entretien et d'agent d'accueil au sein de l'espace ludique.

Nous souhaitons également la bienvenue à Marianne POUILLE qui a pris ses fonctions à la bibliothèque et au musée d'Art Sacré à la fin du mois d'avril ; elle remplace Hélène DANIEL partie vers d'autres horizons professionnels.



► Départ

Après 20 années passées à la tête des services techniques de la commune, **Michel DAMARIUS** a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin d'année 2022.

Son implication sans failles dans le fonctionnement de la collectivité et dans ses projets ont permis de mener de très nombreux dossiers à terme, et non des moindre puisque la maîtrise de l'eau chaude naturelle a fait partie des défis relevés par Michel.

► Nous lui souhaitons, élus et collègues, une excellente retraite auprès de sa famille et sur les montagnes qu'il a parcourues et qu'il continuera de parcourir pendant longtemps.



AGNÈS CANOBY

Assistante à l'urbanisme et renfort à l'accueil



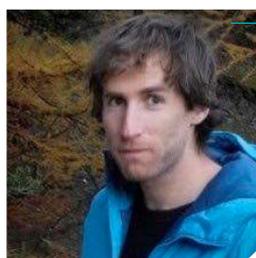
FRANCK DAMARIUS

Agent d'accueil et d'entretien à l'île du Moulin



JEAN-PAUL CACHA

Agent d'accueil et d'entretien au Camping Municipal



JUSTIN TALLARON

Agent d'accueil et d'entretien au Camping Municipal



KARINE ALAVERA

Services extérieurs (entretien des locaux, aide à la restauration scolaire)

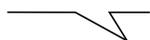


MARIANNE POUILLE

Agent d'accueil à la bibliothèque et au musée d'Art Sacré, portage des repas

VIE DU VILLAGE

CADRE DE VIE



Le retour de l'été permettra de se retrouver lors des animations, célébrations ou autres manifestations organisées tout au long des prochains mois.

› Fêtes à venir

- › Fête et messe de la Saint-Pierre : dimanche 26 juin 2022
- › Pétanque Show (place de l'église) : lundi 18 juillet 2022
- › Fête du bois : samedi 6 et dimanche 7 août 2022
- › Fête de la montagne : samedi 13 août 2022
- › Foire aux bestiaux : samedi 10 septembre 2022
- › Trail Salomon : samedi 10 et dimanche 11 septembre 2022

› Fêtes des hameaux (messes suivies d'un pot convivial)

DATE	H	CHAPELLE	LIEU
lun 6 juin	10h30	Saint-Esprit	Les Guilbertes
dim 12 juin	11h00	St Claude	Le Casset
ven 1 juillet	18h30	Mt Thabor - église	Freyssinet
mar 16 août	10h30	St Roch	Le Lauzet
dim 25 sept	11h00	Ste Victoire	Serre Barbin

› Célébrations dans les chapelles de montagne

Commune du Monétier-Les-Bains			
DATE	H	CHAPELLE	LIEU
sam 18 juin	10h30	Ste Marie Madeleine	Le Monetier Les Bains
sam 9 juillet	10h30	St Antoine	Charvet
ven 15 juillet	10h30	ND du Mont Carmel	L'Alpe du Lauzet
lun 18 juillet	10h30	St Alexis	Puy du Cros
mer 20 juillet	10h30	Ste Marguerite	Les Sagnières
mar 26 juillet	10h30	Ste Anne	Puy Chevallier
ven 5 août	10h30	Ste Elisabeth	Puy Jaumar
sam 6 août	10h30	ND des Neiges	Les Grangettes
jeu 11 août	10h00	Chapelle des fusillés	Col du Lautaret
sam 20 août	10h30	St Michel	Peyra Juana
jeu 8 sept	11h00	Nativité de la Vierge	Le Freyssinet

› Le concours du fleurissement

Fort du succès de la première édition en 2021, le concours intercommunal de fleurissement revient en 2022. Le règlement est à télécharger sur notre site web ou à récupérer à l'accueil de la mairie.

› Le cinéma, bilan hiver

La saison d'hiver est derrière nous, il est grand temps que la nymphe Echo évoque en quelques motifs, les éléments et événements cinématographiques essentiels qui ont eu lieu sur notre territoire de montagne.

- Vous avez été plus de 4700 spectateurs et spectatrices à profiter de la programmation du cinéma Le Lumière, entre le 18 décembre et le 5 mai.
- En janvier 2022 et cela pendant une quinzaine de jours, vous avez pu voir et revoir les meilleurs films de l'année 2021, en écho au Festival Télérama.
- Pendant les vacances de février, les ciné-causeries avec le Parc National des Écrivains ont été plébiscitées, ainsi que l'intervention de Eric VANNARD lors d'une projection du Documentaire Lynx.
- Pour le Printemps du cinéma, pas moins de 10 films pendant 3 jours au prix de 4€ la séance vous ont été proposés. 200 chanceux ont profité de cette nourriture terrestre.
- Votre cinéma a fêté à sa manière le Printemps des poètes et le thème de l'éphémère lors d'un programme surprise. Les plus curieux d'entre vous ont donc découvert : une œuvre poétique de Jean-François LAGUIONIE, Le Tableau ; la poésie urbaine de Jim JARMUSCH avec Paterson ; une lecture poétique et musicale proposée par Romane et Smahane GRASSIONOT ; et, the last but no the least, un spectacle poétique préparé sur le pouce par Claire BONNET qui avait carte blanche pour notre plus grand plaisir.

Je me permets pour finir de citer une partie d'un commentaire de spectateur enthousiaste que l'on trouve en ligne depuis janvier :

« Quelle programmation merveilleuse dans ce cinéma communal de Monétier.

Nous avons pu y aller 4 fois dans la semaine, et nous nous sommes régalez. C'est un vrai plus que de pouvoir agrémenter ses soirées de façon qualitative. »

Louis et Auguste éteindront les lanternes magiques de vos salles jeudi 5 mai vers 23h, et les rallumeront le 18 juin vers 17h.

Le cinéma Le Lumière espère vous accueillir le plus souvent et nombreux possible, dans ses salles à taille humaine qui offrent une programmation variée, du film d'auteur.e au blockbuster planétaire !

Richard, responsable du cinéma « Le Lumière »



**Serre Chevalier Vallée
Briançon**

AU  DES GÉANTS

**COL
DU GALIBIER
2642 M**

**COL
DU LAUTARET
2058 M**

**COL
DU GRANON
2413 M**

**COL
D'IZOARD
2360 M**

**BRIANÇON
1326 M**

		
SITES ÉTAPES 2022		


Hautes-Alpes
le département

TOUR DE FRANCE
13 JUILLET 2022
ARRIVÉE COL DU GRANON

TOUR DE FRANCE
14 JUILLET 2022
DÉPART BRIANÇON

L'ÉTAPE DU TOUR (CYCLOSPORTIVE)
10 JUILLET 2022
DÉPART BRIANÇON

**LOVE
VELO**

Randonneurs, vététistes
au cours de vos promenades,
vous pouvez rencontrer des
CHIENS DE PROTECTION
des troupeaux

Ce sont de gros chiens
qui protègent les troupeaux

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Ministère de l'Énergie et du Développement Durable
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

CHIEN DE PROTECTION

À l'approche d'un troupeau, surveillez votre comportement !

← GARDEZ VOS DISTANCES →



L'irruption de tout élément étranger au troupeau (chien non tenu en laisse, promeneur, VTT...) peut perturber la bonne marche du troupeau et le travail du berger : elle met le chien de protection en alerte. À votre approche, le chien de protection vient vous flairer pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau. Parfois, il peut tenter de vous intimider.

☞ si vous croisez un troupeau, **contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des brebis ou les parcs clos** : vous respectez ainsi le travail des éleveurs et des bergers sans perturber les animaux.

☞ **attention aux comportements qui vous semblent anodins** (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un chien de protection, un mouton, un agneau...) : les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !

☞ face à un chien de protection, **adoptez un comportement calme et passif** pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour.

☞ si vous êtes accompagné de votre chien, **tenez-le en laisse** : vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche d'un troupeau, une intervention dissuasive des chiens de protection. **Ne le prenez pas dans vos bras.**

☞ si vous êtes munis de **bâtons de randonnées**, ne menacez pas les chiens et gardez-les la **pointe vers le bas**.

☞ si vous êtes à **vélo**, il est **préférable d'en descendre** et de marcher à côté.

☞ **dans tous les cas, arrêtez-vous** : cela permet aux chiens de protection de vous identifier.

De grands panneaux vous informent de leur présence :

PENSEZ À LES REPÉRER !

TROUPEAUX ET CHIENS DE PROTECTION Quelques réflexes à adopter

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de loups, chiens ou lynx, les éleveurs et bergers de notre zone utilisent des chiens de protection.

These are quality dogs used, working to protect livestock from predators.

Il s'agit de chiens élevés pour protéger les troupeaux et garantir la tranquillité des animaux.



NE DÉRANGEZ PAS LES TROUPEAUX !



Leur histoire

Leur utilisation traditionnelle a disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec la présence du loup, de l'ours, du lynx, ces chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergers une aide précieuse pour la protection des troupeaux.

En France, on rencontre principalement des chiens de race Montagne des Pyrénées, Berger des Abruzzes et Berger d'Anatolie.

Leur famille : le troupeau

Né en bergerie, le chiot développe un attachement très fort avec les animaux du troupeau : leur relation s'établit jusqu'à une acceptation totale et réciproque. Après quoi le chien vit de manière permanente au sein du troupeau, l'été sur le pâturage et l'hiver en bergerie. Ces liens le conditionnent pour réagir instinctivement à toute intrusion contre le troupeau.

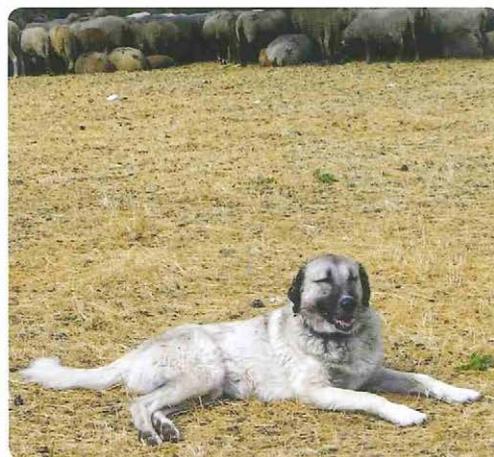
Leur atout : la dissuasion

Ces chiens ne sont pas éduqués pour l'attaque mais pour la dissuasion : leur corpulence et leurs aboiements puissants tiennent en respect les prédateurs. Dès qu'il sent un danger, le chien de protection s'interpose entre l'intrus et le troupeau en aboyant. Il donne ainsi l'alerte aussi bien pour les brebis que pour le berger. Mais c'est surtout une mise en garde qui signale sa présence à l'intrus : si ce dernier n'en tient pas compte, le chien peut alors aller jusqu'à l'affrontement.

Leur métier : la protection des troupeaux

Le chien de protection est autonome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : chien non tenu en laisse, promeneur, animal sauvage, etc.

Le chien de conduite, lui, sert à diriger ou à rassembler le troupeau : il accompagne le berger.



Berger d'Anatolie © S. Ramsay

Directrice de la publication : *Françoise Noars*
 Rédaction : DREAL et DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
 Réalisation : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, *Dominique Gentier*
 Conception graphique : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, *F. Pasquier*
 Impression 4^e trimestre 2017 en 112 000 exemplaires par *Bonn'Impression* (69).



Direction régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement et du Logement
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 5, place Jules Ferry 69006 Lyon
 Adresse postale : 69453 Lyon cedex 06
 Tél : 33 (04) 26 28 60 00



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

► Projet pédagogique artistique

L'équipe pédagogique sous la direction de Claire Gaffet a construit un projet artistique en éducation musicale qui a été suivi tout au long de cette année scolaire.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Briançonnais et le conservatoire de Briançon, l'école du Monétier s'associe également dans ce projet avec l'école de la Meije. Cette initiative a été saluée, par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Briançon, pour sa richesse et sa transversalité.

Lors de la visite/invitation au Conservatoire qui a eu lieu le 5 octobre dernier, des élèves ont participé à des ateliers et se sont initiés à de différentes représentations du 4^{ème} et 6^{ème} art.

Trois intervenants du conservatoire travaillent avec les élèves la danse, la musique et le théâtre, les mardis. Le thème de ce projet scolaire est « les 4 éléments » ; la terre, l'air, l'eau et le feu.

La réussite de ce travail repose sur les échanges entre les classes, son objectif est de créer des liens, se retrouver ensemble et partager pour maintenir la cohésion entre tous ; les élèves, les parents, les enseignants et les intervenants.

En mars, dès qu'un moment opportun s'est présenté, les enfants de toutes les classes ont pu se retrouver lors d'un exercice de danse.



► Activités scolaires

Cet hiver, les élèves ont suivi un parcours de ski alpin et de ski de fond.

Nouveauté cette année, même les PSMS ont participé en bénéficiant d'une semaine de ski de fond.

Les élèves ont également pratiqué la natation à la piscine de La Salle Les Alpes et le rugby avec le Club de Rugby du Pays Briançonnais.

Autres activités : séance de cinéma pour Noël, plantation de pins Cembro avec l'association de Pierre VAULTIER Tree2Forest, visite du Moulin du Casset et intervention du Parc National des Ecrins, sortie au Théâtre du Briançonnais, intervention sur l'hygiène bucco-dentaire avec le CODES05, sortie à la bibliothèque municipale, permis piéton pour les CE1/CE2 avec 2 interventions de la gendarmerie, journée premiers secours avec l'infirmière scolaire pour les CM1/CM2.

Du 4 au 8 avril a eu lieu la semaine des langues à l'école: les 4 classes ont bénéficié de l'intervention de parents dont la langue maternelle est autre que le français. Les élèves ont chanté, écouté des histoires et dansé au son des langues suivantes: anglais, danois, allemand, espagnol.

Ils ont même eu une initiation à la langue des signes.

Tous les élèves se sont déguisés le 1er mars pour le carnaval de l'école. A cette occasion, les enfants de la crèche ont été invités à rencontrer les élèves de PSMS.

► Intervention de la commune

- Prise en charge du coût des repas annulés liés au Covid
- Organisation de gardes par les ATSEM pour pallier à l'absence des instituteurs suite au Covid
- Intervention d'une entreprise privée pour le ménage afin de libérer les ATSEM pour la garderie du soir où les enfants sont nombreux.



EN BREF

► Cabinet médical

Fin de la collaboration avec la Fondation Edith SELTZER, une décision brutale mais sans surprise.

Cela fait plusieurs années que la Fondation SELTZER alertait sur ses difficultés financières pour faire fonctionner correctement les centres de santé de la vallée de la Guisane. Ces difficultés ont été rappelées lors d'une réunion à l'automne 2021 avec l'ensemble des partenaires : fondation, communes, SCV Domaine Skiable, CH des Escartons.

Plusieurs pistes ont alors été esquissées pour tenter d'améliorer l'offre de soins tout en maîtrisant les dépenses et/ou en augmentant les recettes.

L'une de ses pistes était l'ajout de professionnels libéraux au sein des centres de santé afin de compléter l'offre de soins et de soulager la charge de travail des médecins salariés de la Fondation. Les communes de la Guisane se sont alors mises en ordre de marche pour trouver des médecins (annonces sur des sites spécialisés, banderole à l'entrée du village, ...). La Fondation SELTZER a participé à plusieurs rencontres avec des médecins intéressés, jusqu'à ce que le contact soit coupé en février 2022, à la veille d'un nouveau rendez-vous avec un médecin libéral.

Depuis cette date, la Fondation SELTZER est restée silencieuse sur son activité et son avenir alors que la saison d'hiver a été marquée par de nombreux jours de fermetures (37,5 jours sur une saison qui en compte 129) et des problèmes de personnel ; laissant présager une remise en question de la présence de la fondation sur la commune.

Nous avons finalement appris par lettre recommandée du 14 avril que la Fondation SELTZER mettait fin à son activité sur Le Monétier, sans aucune autre forme d'annonce préalable.

L'installation de nouveaux médecins.

Les contacts pris durant l'hiver, notamment avec l'équipe de médecins qui pilote le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire en projet sur La Salle les Alpes, ont permis de trouver une solution de poursuite de l'activité médicale sur Le Monétier.

C'est ainsi que cette équipe de 3 médecins débutera son exercice sur le site du Monétier avant d'étoffer son offre par la présence de professionnels supplémentaires lorsque le bâtiment prévu sur le secteur du Pontillas sortira de terre.

Dès le 18 juillet prochain, le Dr Florian TISSOT exercera au Monétier 4 jours par semaine, du lundi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 18h (19h deux soirs par semaine) avant d'être rejoint à l'automne par les Docteurs KLEIBER et CURET puis par des renforts saisonniers.

Le partenariat ainsi noué avec cette équipe et la commune de La Salle les Alpes (notamment par la prise en charge de la moitié du salaire du secrétariat médical) permet donc de se projeter vers l'avenir et d'espérer enfin une pérennité de notre offre de soins.

- Le guichet numérique de dématérialisation des autorisations d'urbanisme : <http://urbanisme.geomas.fr/gnau>



- Les conseils municipaux se déroulent désormais à la salle du Dôme et en direct sur Facebook Live.



► Centre aéré

Après plusieurs années de présence sur la commune du Monétier-les-Bains pour gérer le centre de loisirs (ou centre aéré), la MJC du Briançonnais n'a pu renouveler son engagement pour 2022 (et les prochaines années). La commune de La Salle les Alpes s'étant retrouvée dans la même situation, nous avons donc travaillé de concert pour organiser l'été de nos enfants dans les meilleures conditions qui soient. C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers l'association « Aventures Vacances Energie », déjà présente dans le Briançonnais pour l'organisation de séjours, afin de prendre en charge le fonctionnement de nos centres aérés. Les synergies entre les deux structures seront poussées à leur maximum : mêmes tarifs, même direction, animations organisées en commun afin de proposer une prestation de qualité et que chaque famille des deux communes puisse trouver une place dans l'une des deux structures. La gestion des inscriptions s'effectuera en ligne sur le portail parents que vous connaissez déjà pour la cantine scolaire, la garderie et le transport. Le dossier d'inscription qui vous sera prochainement envoyé devra être réputé complet.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition au 04 92 24 40 04 (Elodie GUGLIEMETTI).

RESTEZ INFORMÉS

➤ Iliwap



Suivez l'actualité de Le Monétier-les-Bains en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- 1 Téléchargez l'application illiwap**
Sur votre Google Play (Android)
Sur votre AppStore (iOS)
- 2 Recherchez votre commune**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application
OU
Scannez le QRCode via le lecteur intégré
- 3 Suivez votre commune**
Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune
Recevez les notifications sur votre smartphone
Tous les messages que vous recevez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

illiwap, c'est l'appel :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email pas de téléphone, ni de carte d'identité, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargez, ayez et sans engagement

➤ **Nouveau :**
nous vous invitons à découvrir le nouveau compte Instagram de la mairie :

 <https://www.instagram.com/lemonetierlesbains/>
Découvrez en photos les plus beaux paysages du village
Abonnez-vous !

 [communemonetierlesbains](https://www.facebook.com/communemonetierlesbains)

SOLIDARITÉ

- Remerciements à tous les acteurs qui ont permis d'organiser et gérer le dépistage COVID grâce à la mise en place de nombreux centres de dépistage et de vaccination.
- Remerciements aux personnes qui ont participé à la Collecte des denrées pour l'Ukraine en collaboration avec la mairie de Nice et de Briançon .

ÉTAT CIVIL

➤ Ils sont nés :

Ninon CHALMIN DANIEL, née le 5 octobre 2021

Charlie TURIN, née le 12 décembre 2021

Marley RAOUX, né le 22 décembre 2021

➤ Ils se sont pacés :

Fanny DANIEL et David CHALMIN, le 25 novembre 2021

➤ Ils se sont mariés :

Clara FONTANEL et Maxime LAURENT, le 4 septembre 2021

Michèle LE ROY et Marcel BOUTOUX, le 15 avril 2022

➤ Ils nous ont quittés :

Jacqueline VULIN née DEBIZE, le 4 octobre 2021 à 80 ans

Paulette BARNEOUD-ROUSSET née BOUCHARD,

le 18 novembre 2021 à 87 ans

Philip TORRES, le 1^{er} avril 2022 à 69 ans

Camille BUISSON, le 18 avril 2022 à 93 ans

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 04 92 46 55 74

Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

N° Urgence européen : 112

Pharmacie Monétier : 04 92 24 44 70

Cabinet médical Monétier : 04 92 24 42 54

Services techniques : 04 92 24 56 23

Services techniques - Astreinte : 06 42 44 95 34

SUEZ - SEERC (Assainissement) : 09 77 42 94 31

SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57

CCB - Ordures ménagères : 04 92 54 52 52

Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05

Office du Tourisme Serre-Chevalier : 04 92 24 98 98

Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46

CCB : 04 92 21 35 97

